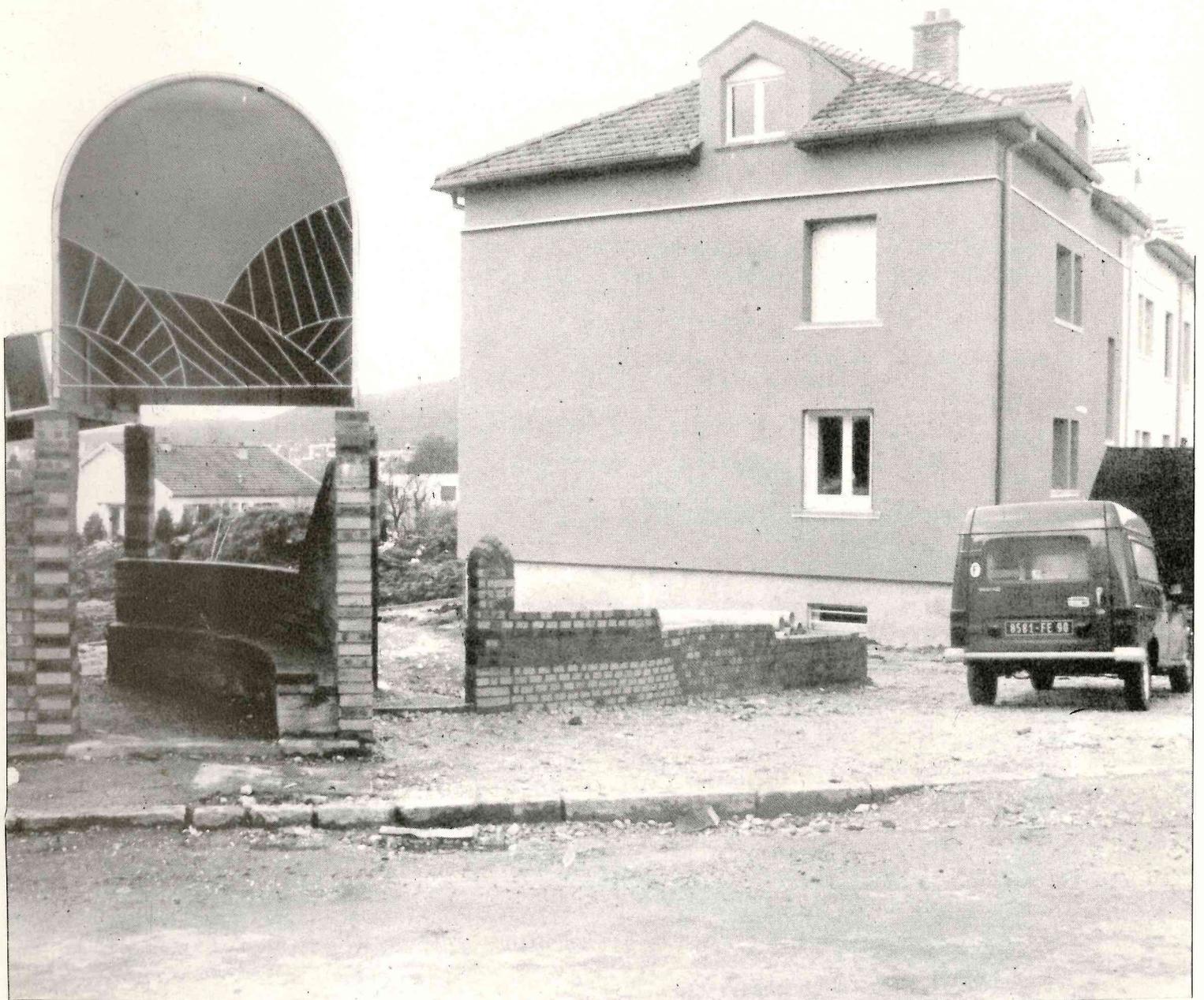


OFFEMONT REALITES



Bulletin Municipal n° 24

sommaire

	Pages
LE MOT DU MAIRE	1
ETAT CIVIL	3
CONSEIL MUNICIPAL	5
TRAVAUX	15
INFORMATIONS	17
ACTUALITE OFFEMONTOISE	19
L'ASSOCIATION CULTURELLE ET SPORTIVE 1971 - 1983	23
CHRONIQUE D'UNE OPERATION HVS	25
LA PAROLE AUX TRES JEUNES	29
SOUVENIRS	31
	35

Offemont Réalités

Bulletin Municipal d'informations
Mairie - 90000 OFFEMONT

Directeur de la Publication : G. MONNIER

Publicité : s'adresser en Mairie Tél : 21.07.18
ou à Mr. MONNIER Ecole du Centre Offemont

Le présent numéro a été tiré à 1400 exemplaires par :

Imp. MULTICOPIES - 15 rue Thiers - Belfort tél : 28.57.93

Diffusion gratuite - reproduction et vente interdites - DEPOT LEGAL Numéro 14/82
PHOTOS C. JOURD'HEUIL

Le mot du Maire

MUNICIPALES 83

Le dimanche 6 mars et éventuellement le dimanche 13 mars, si un second tour est nécessaire, les électeurs et les électrices de toutes les communes de France seront convoqués afin de choisir leurs conseillers municipaux pour une nouvelle période de 6 ans.

L'Assemblée Nationale, dans sa séance du 21 octobre 1982, a adopté en troisième lecture le projet de loi relatif à l'élection des Conseils Municipaux.

Cette loi institue la représentation proportionnelle dans les communes de plus de 3.500 habitants. La Commune d'Offemont comptant au Recensement de 1982, 4.146 habitants, est donc soumise aux dispositions de cette loi nouvelle. Pour les candidats, cela entraîne un certain nombre de règles et d'obligations à respecter et pour les électrices et les électeurs d'importantes contraintes dont il faudra absolument se souvenir en passant dans l'isoloir avant de déposer son bulletin dans l'urne.

La loi institue donc un scrutin de liste à deux tours sans panachage et sans modification de l'ordre de présentation des candidats. Le second tour n'a d'ailleurs lieu que si aucune liste n'a obtenu la majorité des suffrages au premier tour.

Ainsi, l'électeur n'a plus la faculté de panacher, c'est-à-dire de composer lui-même une liste complète ou incomplète en choisissant des candidats sur les listes en présence.

IL NE PEUT VOTER, SOUS PEINE DE NULLITE DU BULLETIN, QUE POUR UNE LISTE ENTIERE SANS RAYER ET SANS DEPLACER AUCUN NOM.

Voilà, rapidement résumé, le nouveau système qui présidera à la consultation électorale du 6 mars prochain.

Nous serons présents à cette consultation électorale et nous solliciterons une nouvelle fois vos suffrages afin d'assurer la continuité de l'action que nous avons menée depuis 1971 au service et en faveur de tous, en utilisant au mieux les moyens financiers souvent limités dont nous disposons.

Notre liste, prête dès à présent, comprend 8 femmes et 19 hommes et nous nous sommes attachés à ce que les différents quartiers, les différentes catégories socio-professionnelles, les jeunes y soient représentés.

Nous souhaitons que la « campagne » électorale qui s'ouvrira bientôt se déroule dans un calme parfait et dans le respect des opinions et des convictions de chacun. Nous nous abstiendrons, quant à nous, de toute polémique stérile et inutile sachant bien qu'en définitive c'est à vous, et à vous seuls, qu'appartient la décision. Et nous, nous avons confiance dans les décisions dictées par le bon sens populaire.



BUREAUX OUVERTS

DU MARDI AU SAMEDI INCLUS
FERME LE LUNDI.

CAISSE MUTUELLE DE DÉPÔTS ET DE PRÊTS

VOUS OFFRE SES SERVICES

Comptes chèques et Comptes Courants

Livrets de dépôts à vue et à terme

Bons de caisse

Virements et règlements périodiques

Épargne logement

Tirelires pour vos enfants

Vos besoins de crédits :

- Prêts construction
- Equipement familial
- Libre service familial

Change, etc...

Crédit Mutuel Voyages

Assurances toutes branches, etc...

Une banque qui n'appartient qu'à vous

- Compte courant
- Compte épargne rémunéré à 8,50 % net d'impôts
- Prêts

*Faites confiance à votre caisse par vos dépôts,
elle vous fera confiance par ses prêts*

**Consultez-nous
pour résoudre
vos problèmes
financiers
et de
crédits
Service de
renseignements
gratuit**

CMDP

BELFORT CENTRE
PLACE DE LA REPUBLIQUE
tél: 21.47.59

VALDOIE
22 rue Carnot
Tél : 21.42.77

BELFORT VOSGES
tel : 21.26.30
103 avenue Jean Jaurès

Décès

Décès de Julia Marie HENRY, Vve TRAVERS, âgée de 67 ans
du 21 Juin 1982 à BELFORT

Décès de Lakhdar KOVADRIA, âgé de 36 ans
du 27 Juin 1982 à BESANCON (25)

Décès de Virginie Marie GIRARD, Vve BURTNEY, âgée de 93 ans
du 7 Juillet 1982 à OFFEMONT

Décès de Daniel Joseph Félicien ISARTE, âgé de 43 ans
du 3 Juillet 1982 à COYRON (39)

Décès de Mélanie Marie MARGUET, Vve GAUMARD, âgée de 85 ans
du 12 Juillet 1982 à BELFORT

Décès de Maria-Louise HOGRAINDLEUR, âgée de 74 ans
du 23 Juillet 1982 à OFFEMONT

Décès de René Marcel Georges LORENZINI, âgé de 36 ans
du 29 Août 1982 à OFFEMONT

Décès de Jacqueline Ginette Thérèse NIEDERGANG, âgée de 48 ans
du 29 Août 1982 à BELFORT

Décès de Paul Maurice Marcel VIALATTE, âgé de 81 ans
du 25 Septembre 1982 à BELFORT

Décès de David BRAUX, âgé de 6 ans
du 7 Octobre 1982 à COLMAR (68)

Décès de Raymonde Aimée Marie-Louise SAUVAGEOT, âgée de 55 ans
du 18 Novembre 1982 à OFFEMONT

Décès de Gilbert Simon REINICHE, âgé de 41 ans
du 18 Novembre 1982 à OFFEMONT

Décès de Marie Cécile GIROL, Vve OESTERLE, âgée de 85 ans
du 12 Décembre 1982 à BELFORT

Décès de Edmond REMY, âgé de 87 ans
du 26 Décembre 1982 à OFFEMONT.

ABRY Marion née le 26 Juin 1982 à BELFORT

ARTERO Diane née le 9 Juin 1982 à BELFORT

BEN CHAOUACHA Hinda née le 27 Décembre 1982 à BELFORT

BOCKSTAL Caroline née le 24 Décembre 1982 à BELFORT

BOULEDJOUIDJA Salim née le 16 Octobre 1982 à BELFORT

BOULEMNAKHER Nasira née le 8 Décembre 1982 à BELFORT

BOUSSALEM Abdelkrim né le 10 Septembre 1982 à BELFORT

BRALET Benoît né le 3 Septembre 1982 à BELFORT

BROCARD Gregory né le 2 Juin 1982 à BELFORT

CHENNIKI Jimmy né le 8 Septembre 1982 à BELFORT

COULON Jérôme né le 16 Juillet 1982 à BELFORT

CUNCHON Nathalie née le 23 Juin 1982 à BELFORT

DIRAND Xavier né le 13 Septembre 1982 à BELFORT

DOUZET Cherryl née le 15 Octobre 1982 à BELFORT

DRICI Anissa née le 26 Juillet 1982 à BELFORT

DROUARD Laurent né le 21 Juillet 1982 à BELFORT

DUMONT Marielle née le 5 Septembre 1982 à BELFORT

EL HADDADI Hanan née le 20 Juin 1982 à BELFORT

ELKHALDI Chams-Eddine né le 31 Décembre 1982 à BELFORT

FARINE Marc-Henri né le 8 Juillet 1982 à BELFORT

FAROUELLE Laure née le 15 Juillet 1982 à BELFORT

GERARD Jean-Michel né le 22 Novembre 1982 à BELFORT

GOUOT Gabriel né le 7 Août 1982 à BELFORT

HAMAZA Salima née le 18 Octobre 1982 à BELFORT

KITOUN Tata née le 4 Août 1982 à BELFORT

KHENNAOUI Halim né le 28 Septembre 1982 à BELFORT

KOT Julien né le 25 Septembre 1982 à BELFORT

LAIR Vanessa née le 18 Août 1982 à BELFORT

LAOUAR Kamel né le 25 Septembre 1982 à BELFORT

LE ROY Olivier né le 3 Octobre 1982 à BELFORT

MAHI Ahmed né le 13 Novembre 1982 à BELFORT

MAMERI Karim né le 30 Novembre 1982 à BELFORT

MONASSON Stéphane né le 13 Septembre 1982 à BELFORT

MONNIER Yann né le 12 Septembre 1982 à BELFORT

PHILIPPON Emilie née le 3 Décembre 1982 à BELFORT

REGUIG Khalid né le 13 Septembre 1982 à BELFORT

ROBERT Adeline née le 26 Novembre 1982 à BELFORT

ROTHFUSS Aline née le 24 Octobre 1982 à BELFORT

SAOUDI Mohammed Ali né le 2 Octobre 1982 à BELFORT

SCHNEBELEN Magali née le 27 Juin 1982 à BELFORT

SOULAS Arnaud né le 22 Septembre 1982 à BELFORT

TROMSON Célia née le 1 Septembre 1982 à BELFORT

UCAL Mehtap née le 22 Septembre 1982 à BELFORT

Mariages

- Mariage de Gilles Paul Marcel LELIEVRE,
et de Joëlle Antoinette Marie BERNARD, du 12 Juin 1982.
- Mariage de Pierre Georges Eugène SIMONCT,
et de Elisabeth Marie-Claire ROSSI, du 26 Juin 1982.
- Mariage de Michel Edmond Marcel Lucien HAUTIN,
et de Mirella SANTILLI, du 3 Juillet 1982.
- Mariage de Patrick SAGE,
et de Sonia Marie Rosalie SIEGLER, du 10 Juillet 1982.
- Mariage de Christian Dominique RUETSCH,
et de Françoise Marie TAVERNIER, du 31 Juillet 1982.
- Mariage de Frédéric Jean Robert CRESTINI,
et de Marie-Christine Jeanne Aimée LETHIAS, du 7 Août 1982.
- Mariage de Alain Claude LE ROY,
et de Catherine HEMOND, du 7 Août 1982.
- Mariage de Serge André Claude DORVIDAL,
et de Karrine Florine Lucie PACATI, du 14 Août 1982.
- Mariage de Jean Louis Camille Gaëtan FIOREBE,
et de Fabienne Sylviane Gilberte RACLOT, du 21 Août 1982.
- Mariage de Manuel Sauveur GUARDIA,
et de Nicole Paulette Gabrielle CHALVERAT, du 28 Août 1982.
- Mariage de Mohammed Chérif KHENNAOUI,
et de Messaouda BOUDJADJA, du 30 Août 1982.
- Mariage de Thierry Jean-Pierre SALOMON,
et de Michèle Marcelle Marie ISARTE, du 25 Septembre 1982.
- Mariage de Daniel Pierre Antoine FRANZON,
et de Françoise Louise BALLAND, du 2 Octobre 1982.
- Mariage de Pascal Jean GESTER,
et de Danièle Monique BREDÀ, du 16 Octobre 1982.
- Mariage de Pascal Jean Baptiste PELLEGRINI,
et de Thérèse Andrée TOLLINI, du 23 Octobre 1982.
- Mariage de Augusto GUERRA de BRITO,
et de Conceição VICTORIA PEREIRA, du 20 Novembre 1982.
- Mariage de Gérard Humbert Camille VALENTIN,
et de Marie-Christine Claude GILLET, du 26 Novembre 1982.
- Mariage de Amar AISSAOUI,
et de Zohra IBN BIHE, du 27 Novembre 1982.
- Mariage de Louis Napoléon René KECK,
et de Joëlle Annette BITTIGER, du 30 Décembre 1982.

Quêtes à Mariages

LELIEVRE-BERNARD	255,50 F	Comité de Lutte contre la Faim
SIMONOT-ROSSI	565,70 F	½ Coop. Scolaire de Corbenay ½ Coop. Scolaire Offemont-Centre
HAUTIN-SANTILLI	209,45 F	Ass. "Les Papillons Blancs"
SAGE-SIEGLER	293,55 F	Coop. Scolaire Offemont-Centre
RUETSCH-TAVERNIER	140,00 F	Bureau d'Aide Sociale
CRESTINI-LETHIAS	277,00 F	½ Coop. Scolaire Offemont-Centre ½ Bureau d'Aide Sociale
DORVIDAL-PACATI	76,75 F	Sapeurs Pompiers d'Offemont
FIOREBE-RACLOT	186,75 F	½ Club des Anciens ½ Accordéon-Club
GUARDIA-CHALVERAT	222,90 F	Bureau d'Aide Sociale
KHENNAOUI-BOUDJADJA	35,00 F	Bureau d'Aide Sociale
SALOMON-ISARTE	352,00 F	½ Sapeurs Pompiers d'Offemont ½ Club des Anciens
FRANZON-BALLAND	220,10 F	Coop. Scolaire Offemont-Centre
GESTER-BREDA	231,60 F	Bureau d'Aide Sociale
PELLEGRINI-TOLLINI	215,35 F	Club des Anciens
GUERRA de BRITO-VICTORIA PEREIRA	140,00 F	Sapeurs Pompiers d'Offemont
VALENTIN-GILLET	150,00 F	Club des Anciens
AISSAOUI-IBN BIHE	172,75 F	Bureau d'Aide Sociale
KECK-BITTIGER	69,70 F	Ass. Culturelle d'Offemont.
Don anonyme (C.M.)	100,00 F	Bureau d'Aide Sociale
M. LAMBOLEY Roger	300,00 F	Bureau d'Aide Sociale
M. et Mme GOLDER	100,00 F	Club des Anciens
M. et Mme BROUQUE	50,00 F	Club des Anciens
Don anonyme	390,00 F	Bureau d'Aide Sociale
Don anonyme	100,00 F	Bureau d'Aide Sociale
Don anonyme (P.V.)	80,00 F	Ass. Culturelle et sportive
Mr. PEQUIGNOT René	80,00 F	Club des Anciens
	100,00 F	Offemont-Réalités

Don

REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 21 MAI 1982

Grève des chaudronniers Alsthom :

Le Maire donne connaissance au Conseil de la demande d'aide formulée par les grévistes de l'atelier chaudronnerie d'Alsthom Atlantique dont certains sont domiciliés dans la Commune et qui ont cessé le travail depuis le 6 mai 1982.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide :

- d'inscrire à cette fin un crédit de 5.000 F,
- de prélever la somme précitée sur les excédents de clôture des exercices précédents, et de la faire figurer en dépense au budget supplémentaire 1982,
- que l'aide sera versée au compte du Comité d'Etablissement Alsthom Atlantique.

Classes Vertes 1982 :

Le Maire rappelle au Conseil Municipal, que dans sa séance du 23 octobre 1981 il s'était prononcé favorablement pour la participation de la Commune au financement des classes vertes d'AISEY (70) en 1982.

Par lettre du 10 mai, Monsieur le Président de l'Association Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public du Territoire de Belfort, indique que 20 élèves de l'école Jean Macé ont séjourné à AISEY du 19 au 30 avril 1982.

La participation demandée est de 15 F par jour et par élève, soit au total 3.600 F.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'accorder l'aide sollicitée.

Collège de VALDOIE :

Admission de la Commune d'ERREVET

Par délibération du 29 mai 1982, le Comité du Syndicat de gestion du Collège de Valdoie a donné son accord pour que la Commune d'ERREVET (70) soit admise à faire partie du Syndicat de Gestion du Collège de Valdoie. Le Conseil Municipal après délibération, donne un avis favorable à l'adhésion de la Commune d'Errevet au Syndicat de Gestion, à condition que cette adhésion n'entraîne aucune charge nouvelle pour les communes adhérentes, et que la Commune

SERRURERIE
FERMETURES DE BATIMENTS

n. casadéi

MENUISERIE ALUMINIUM
VOLETS ROULANTS
PORTES BASCULANTES
PORTES D'ENTREES

Devis gratuit sur demande

90150 PHAFFANS TÉL. 29.80.91



Ambulancier TAXI

J. KIRAZIAN

À votre service **JOUR
et
NUIT** *Toutes distances*

RUE DE L'ÉTANG
OFFEMONT - BELFORT

Tél: 21-17-18.



Marcel FALLOT

CYCLES - MOTOS

66, avenue Jean Moulin - BELFORT

Téléphone : (84)21.11.25

CONCESSIONNAIRE

MOTOCONFORT



Mobylette C A D Y

VENTILATION
ENTRETIEN

CHAUFFAGE
SANITAIRE

Tél : 21.34.72
16, rue des EYGRAS
90 - OFFEMONT

JACQUES HOSSELET

d'Errevet participe financièrement, au prorata du nombre d'élèves inscrits au collège, aux travaux d'agrandissement du Collège actuellement en cours d'étude.

Coupe de Bois : Exercice 82

Le Maire donne lecture au Conseil Municipal d'une lettre de Monsieur le Chef de Centre de l'O. N. F., relative à la destination des coupes exercice 82.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide que les coupes des parcelles 20 et 21, seront vendues aux adjudications générales.

Ouverture de Crédits :

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé du Maire concernant le versement d'une subvention départementale pour l'entretien des rues, décide d'inscrire une somme de 53 710 F en recettes et ouvre un crédit de même montant en dépenses.

SEANCE DU 9 JUILLET 1982

Centre Aéré du Martinet : Subvention.

Le Maire expose au Conseil que par lettre en date du 8 juin 1982, Monsieur le Président du Centre Culturel du Martinet sollicite pour le Centre Aéré, qui fonctionnera en août dans le quartier de l'Arsot, une subvention de 1.000 F.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal se prononce favorablement pour l'attribution de cette subvention.

Participations Scolaires :

Le Maire expose au Conseil qu'un nombre important d'élèves des communes extérieures fréquentent les différents groupes scolaires de la Commune, tant dans les classes primaires que dans les classes maternelles.

La plupart des élèves des classes maternelles proviennent des communes du Territoire de Belfort dépourvues d'établissements d'enseignement pré-élémentaire. Quelques uns de ces élèves sont gardés à Offemont par des gardiennes agréées ou par des parents. Cet afflux d'élèves conduit souvent à des classes surchargées et à des créations de classes.

Délibérant sur cette affaire, le Conseil Municipal :

- s'élève contre le fait que les petites communes ou leurs groupements soient dans l'impossibilité financière de construire une ou des classes maternelles.

BAUMANN

entrepreneur

Travaux publics

Démolitions batiments

Concassage

Location de containers

Livraison de béton prêt

S.A.R.L.

10·8 rue Aristide Briand OFFEMONT- tél. (84
21.25.14 et 21.06.10

**OFFEMONTOISE
D'ISOLATION
DE FACADES**

S.A.R.L.

21.06.10

10·8 rue Aristide Briand OFFEMONT- 21.25.14

- comprend cette situation, compte tenu que les communes d'Offemont et Vétrigne engageront une somme d'environ 3 millions de Francs pour la construction de leur école maternelle intercommunale pour laquelle elles ne percevront qu'une subvention de la Région de 295.000 F. ainsi qu'une aide du Département de 39.760 F. pendant 15 ans.
- dit que dans ces conditions, la Commune d'Offemont n'est pas tenue d'accueillir gratuitement les enfants des communes extérieures. Considérant qu'un élève des classes maternelles coûte aux contribuables Offemontois plus de 2.000 F. annuellement.
- décide de demander aux communes d'origine, ou, en cas de refus, aux parents, la somme annuelle de 1.000 F.
- déclare s'opposer fermement par tous les moyens en son pouvoir à toutes dérogations données par les autorités académiques et qui n'auraient pas reçues l'assentiment de la Municipalité.

Le Conseil Municipal fixe à 450 F. la participation annuelle qui sera dûe par les élèves des communes extérieures fréquentant les classes primaires. Par dérogation à ces dispositions, le Conseil Municipal décide d'aligner les participations financières, maternelles et primaires, pour les communes extérieures accueillant elles-mêmes des enfants d'Offemont, sur les participations que demanderont ces communes à la Commune d'Offemont.

Convention C. A. F. :

Le Maire expose au Conseil que, dans le cadre de l'opération H. V. S. du quartier de l'Arsot une subvention de 545.000 F. doit être versée par la C. A. F.. A cet effet, une convention doit intervenir entre la Commune d'Offemont, la C. A. F. et le Département.

Après avoir pris connaissance de ce document et après avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, autorise le Maire à signer cette convention.

Création d'Emploi :

Compte tenu de la multiplicité des tâches à exécuter dans la Commune, entretien des bâtiments communaux, voirie, espaces verts et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide la création d'un emploi d'ouvrier professionnel 2ème catégorie à temps plein.

Machien à Calculer : Vente.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, décide de vendre pour la somme de 150 F. une machine à calculer acquise en 1971. Il charge le Maire de rechercher un acquéreur éventuel.

MENUISERIE EBENISTERIE

TOSOLINI Daniel

Agencement de cuisine sur mesures

TOUS STYLES - EXPOSITION

18 Rue de la Gare OFFEMONT

Tél : 21.34.36

Ets ROBINET & Cie

Tous combustibles solides -
Liquides - Gazeux - Bois
et Charbons - Mazout ESSO -
Propane - Butane -

23 rue de Brasse
BELFORT

Tél : 21.48.74



NOUVEAU MAGASIN

13, rue Thiers à BELFORT

TEL : 28.99.06

L'ENFANT DO

SPÉCIALISTE

MOBILIER ENFANT
PUERICULTURE et JOUETS

Livraison Gratuite

CARTE DE FIDELITÉ AVEC REMISE IMMEDIATE



coiffure masculine

Jean-Pierre Greget

SAMEDI : Journée continue sur rendez-vous
de 7 H à 17 H.

64 avenue Jean Moulin - 90000 BELFORT
Téléphone : (84) 21.40.17

STUDIO PHOTO

8, rue de Turenne
(rue du C.E.S.)

VALDOIE

B BERTRAND DESANÇON

TELEPHONE : (84) 28.44.95

MARIAGES (MAIRIE - EGLISE - DOMICILE)

PORTRAIT (STUDIO ou DOMICILE)

INDUSTRIE :

Tous vos travaux photo en 24 ou 48 heures
en laboratoire.

PLATRERIE - PEINTURE - VITRERIE

MANCINI GIRON

Bureau 24 Avenue Jean MOULIN BELFORT

Tél: 21.19.25

SEANCE DU 20 AOUT 1982

Opération H. V. S. : Espaces Extérieurs.

Terrain de Foot-Ball

Le Maire rappelle au Conseil Municipal, qu'au cours de la séance du 4 juillet 1980, il a adopté le programme d'ensemble de l'opération H. V. S. de l'Arsot, tant les espaces extérieurs, les équipements publics, que le cadre bâti.

Dans le cadre de l'aménagement des espaces extérieurs, il présente le dossier du terrain de foot-ball.

Le coût de l'opération s'élève à 456.394 F. TTC, y compris les honoraires et frais divers.

Le plan de financement s'établit comme suit :

- Subvention Etat (Jeunesse et Sports)	195.000
- Subvention Département	261.394

	456.394

Le Conseil Municipal, après examen du projet, décide à l'unanimité :

- d'approuver l'opération présentée.
- de solliciter les différentes aides attendues, tant de l'Etat que du Département.
- de demander à la S. O. D. E. B., dans le cadre de la convention conclue le 8 avril 1981, d'engager les démarches nécessaires à la réalisation des travaux.

Subventions :

Le Conseil Municipal décide après en avoir délibéré :

- d'attribuer à l'Harmonie Municipale de Danjoutin qui, chaque année prête son concours à la cérémonie du Souvenir au Charnier d'Offemont, une subvention de 550 F.
- de répondre favorablement à la demande de la Confédération Nationale du Logement en lui attribuant une subvention de 500 F.

Maison du Temps Libre :

Le Conseil Municipal, vu la circulaire du 17 mai 1982 du Ministère du Temps Libre, relative à la construction de 300 maisons du Temps Libre,

STATION SERVICE

TOTAL

m. Jean TERREAU

75 avenue J. MOULIN

BELFORT tél. 21.35.42

VIDANGE - GRAISSAGE

REGLAGE POLLUTION

" TOUS COMBUSTIBLES "

MAZOUT ELF FRANCE

ELF GAZ-HOUILLES et BOIS SCIERIE

JACQUOT MICHAUT

88 avenue Jean Jaurès

BELFORT tél: 21.55.26

GARAGE CARROSSERIE

SOCIÉTÉ

AUTOMOBILE

BELFORTAINE

GILBERT PEROZ

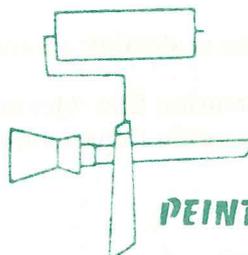
6. RUE DE VALENCIENNES

90000 BELFORT

TÉL. 28.09.10

CONCESSIONNAIRE

HONDA



PEINTURE

REVÊTEMENT DE SOL

RAVALEMENT DE FAÇADES

Jean FAUCOGNEY

4, rue Paul Cézanne

OFFEMONT - 90300 VALDOIE

Téléphone : (84)22.26.82

"CHRISTINE Nouveautés"

Mercerie Spécialisée - Bonneterie
Layette Cadeaux

Lingerie Dames et Enfants

Travaux Dames

118, Avenue Jean-Jaurès

90 - **BELFORT**

tél. 21.01.86

jipépé

ean Pierre FOHL

STUDIO~PHOTO

portraits mariages

PHOTOS INDUSTRIELLES

136, Avenue Jean Jaurès-BELFORT

téléphone : 21.36.76

considérant : les besoins de la population dans les domaines du loisir social et de l'éducation populaire,

après avoir délibéré, se déclare candidat à l'attribution d'une Maison du Temps Libre.

- demande son inscription sur la liste régionale.
- joint à l'appui de sa demande, le dossier de candidature prévu par la circulaire.
- s'engage au cas où sa candidature serait retenue, à désigner la Commune Maître d'ouvrage de la construction et à accomplir toutes les formalités et études pour mener à bien ladite construction et notamment à obtenir le financement.
- s'engage à envoyer dans les délais prescrits par la circulaire, les renseignements permettant à l'Etat de passer commande de la structure et du support de l'étanchéité de l'ouvrage.
- s'engage à faire débiter les travaux de construction dans un délai maximum de 3 mois suivant la date de livraison de ladite structure.

SEANCE DU 24 SEPTEMBRE 1982

Opération H. V. S. : Espaces Extérieurs - 3ème tranche.

L'opération H. V. S. étant en cours de réalisation, le Maire propose d'examiner le programme d'aménagement de la 3ème tranche des espaces extérieurs.

Le projet comporte deux volets. Le premier concerne plus particulièrement le traitement paysager du quartier avec la réalisation d'un cheminement piéton avec plantation le long du Martinet, de la réfection de la placette du Centre Commercial et de l'aménagement de l'îlot des R + I, situés à l'entrée ouest du quartier.

Le deuxième volet concerne quant à lui, le stationnement du quartier avec la création d'une cinquantaine de places et la réfection de celles déjà existantes.

Le plan de financement est exposé et le Conseil Municipal après examen décide :

- d'approuver l'opération présentée.
- de solliciter les différentes aides attendues tant de l'Etat, du Département, de l' E. P. R. que de l'Office.

Opération H. V. S. : Plateau d'Education Physique.

Dans le cadre des aménagements extérieurs, il présente le dossier du plateau d'Education Physique. Le coût de l'opération s'élève à 177.617 F. TTC.

Le Conseil Municipal, après examen du projet, décide :

- d'approuver l'opération précitée.

de demander à la S. O. D. E. B. d'engager les démarches nécessaires à la réalisation des travaux.

Marché Négocié : METAL EST :

Le Maire expose au Conseil Municipal la nécessité de remplacer les menuiseries bois posées lors de la construction de la Mairie - Ecole en 1934, par des menuiseries aluminium. Cette opération concernant le rez de chaussée, doit entraîner une diminution sensible des charges de chauffage.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise le Maire à passer un marché négocié avec l'Entreprise Métal-Est de Chalonvillars.

Piscine - Coopérative Scolaire.

Subvention :

Le Maire expose au Conseil Municipal que les élèves des cours élémentaires de la Commune fréquentent les piscines de la ville de Belfort. La Commune a pris en charge jusqu'à présent les frais de transport ainsi que le salaire des moniteurs.

Compte tenu de l'augmentation des tarifs d'entrée aux piscines, décidée par la ville de Belfort, les directrices des trois groupes scolaires sollicitent une subvention susceptible d'abaisser la participation demandée aux élèves.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'accorder une subvention de 1 F par élève et par séance, et de verser le montant de cette subvention aux coopératives scolaires des trois établissements concernés.

Conseil des Prud'hommes :

Le Maire expose au Conseil Municipal que l'Assemblée doit nommer deux délégués pour la révision des listes électorales prud'hommales.

Sont désignés à l'unanimité :

- | | |
|-----------------------|-------------------|
| - Employeur titulaire | - CUNCHON Gilbert |
| - Employeur suppléant | - WILLIG Roger |
| - Salarié titulaire | - ALLEMANN Daniel |
| - Salarié suppléant | - LÉPAUL Michel |

Chambre d'Agriculture :

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal nomme Monsieur PREVOT Edouard, délégué du Conseil Municipal pour la révision des listes électorales à la Chambre d'Agriculture.

Plan d'Occupation des Sols :

Monsieur GAHLER, 2ème adjoint,

- expose au Conseil Municipal les différentes phases de l'élaboration du P.O.S.
- définit les différentes zones créées.
- commente le règlement de ces zones.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve le P.O.S. tel qu'il est présenté.

travaux

- 1ère tranche de réfection des fenêtres de l'Ecole du Centre, Pose de menuiseries aluminium.
- Aménagement d'une partie de la Rue De Gaulle.
- Eclairage Public Rue Aristide Briand entre Route d'Eloie et Rue des Cerisiers.
- Dans un proche avenir, extension de l'Eclairage Public à toute la Rue Briand.
- Aménagement de la Rue Bouvier.

AUTO - ECOLE MALAFRONTÉ FRANCIS
106 Avenue Jean Moulin - OFFEMONT BELFORT

Permis en formules accélérées -
Crédit Possible

TÉL : (84) 28.70.77

BUREAU OUVERT DE : 16 H 30 à 19 H - SAMEDI TOUTE LA JOURNÉE

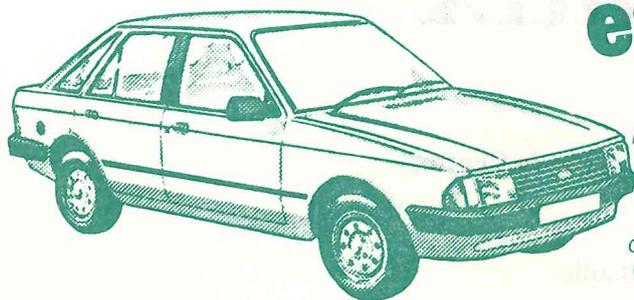


CHAUDRONNERIE - CUVES A MAZOUT
galvanisation à chaud

Ets René RUST

23 Rue Aristide Briand OFFEMONT Tel 21-00-30

La nouvelle Ford



escort

Revisions principales
tous les 20000 km
(à l'exception de la
vidange et des
contrôles de routine).
Carburateur à venturi
variable, nouvelle
suspension

FIESTA
ESCORT
TAUNUS
GRANADA ess
GRANADA diesel
Véhicules utilitaires
FIESTA VAN
ESCORT VAN
TRANSIT

VEHICULES OCCASIONS
TOUTES MARQUES



WITTLINGER

10-15, rue de Turenne - BELFORT - Tél. 21.63.99

Mécanique générale - Chaudronnerie - Mécanosoudure

s.a. A. Lepaul et Fils

AU CAPITAL DE 100.000 FRANCS

Tél. 21.06.19

11, RUE DE LA GARE

OFFEMONT
90300 VALDOIE

Informations

SEJOURS LINGUISTIQUES

On nous prie de communiquer :

Des séjours linguistiques en Angleterre, Ecosse, Irlande, U. S. A., Espagne, Allemagne Fédérale, Malte à Noël, février, Pâques, été, et toute l'année sont proposés par le Centre de Séjours Linguistiques et Culturels aux lycéens et étudiants.

Toutes formules de séjours à l'étranger, avec ou sans cours. Hébergement dans des familles choisies. En hôtels ou en résidences universitaires ou collèges. Activités touristiques et culturelles. En option : formule culture/sport (tennis, équitation, golf, voile). Formule intensive ou semi-intensive.

Encadrement sérieux et expérimenté par des professionnels de l'enseignement. Voyages accompagnés au départ des grandes villes.

Les personnes intéressées peuvent s'adresser à :

Valérie MONNIER, 11, rue Charles de Gaulle 90300 OFFEMONT - Tél. 21.07.74

CORRESPONDANT DEPARTEMENTAL DU MEDIATEUR

La loi du 3 janvier 1973 modifiée par celle du 24 décembre 1976 a institué un Médiateur chargé de recevoir les réclamations concernant, dans leurs relations avec les administrés, le fonctionnement des administrations de l'Etat, des Collectivités publiques territoriales, des établissements publics et de tout autre organisme investi d'une mission de service public.

Toutefois, ne sont pas recevables les réclamations qui n'ont pas été précédées des démarches nécessaires auprès des administrations intéressées ou les différends pouvant s'élever entre les administrations et organismes et leurs agents.

Cette action se trouve prolongée, au plan local, par la désignation de correspondants départementaux qui ont pour triple rôle :

- d'informer les administrés sur l'Institution,
- de les orienter et de les conseiller sur la constitution d'éventuels dossiers de réclamations,
- et, si ces derniers mettent bien en jeu la compétence du Médiateur, d'inviter les personnes concernées à s'adresser à un parlementaire qui assurera la transmission de la requête.

L'existence d'un correspondant départemental ne change rien, en effet, à la règle qui veut que seuls les parlementaires peuvent saisir le Médiateur.

Pour le Territoire de Belfort, c'est Monsieur Henri POURCHET, Chef de Service Administratif des Préfectures en retraite, qui a été chargé des fonctions de correspondant local du Médiateur. Ce dernier tiendra une permanence tous les lundis, de 10 heures à 12 heures, à la Préfecture, à partir du 25 octobre 1982. Les personnes qui souhaiteraient avoir recours à ses services peuvent s'adresser à la Préfecture - Bureau du Cabinet -, soit par lettre, soit par téléphone (28.17.41).

MESURES A RESPECTER EN CAS DE DECOUVERTE D'ENGINS SUSCEPTIBLES DE CONTENIR DES MATIERES EXPLOSIVES.

Pour prévenir des incidents qui pourraient avoir des conséquences graves, il convient de rappeler les règles à respecter en cas de découverte d'engins suspects et plus strictement sur les engins et colis clos déposés :

- Ne pas toucher l'engin, ne pas le déplacer, ni provoquer de vibration dans les environs immédiats. Si éventuellement l'engin a été déplacé, appliquer les mêmes prescriptions.
- Faire garder l'engin à distance de sécurité (minimum 50 mètres).
- Mettre en place un périmètre de sécurité et en interdire l'accès.
- Informer immédiatement la Direction départementale de la Protection Civile à la Préfecture qui fera intervenir le service de déminage.
- Cette information devra donner obligatoirement le lieu de l'incident, le nom du responsable de la sécurité sur ce lieu et l'endroit précis du rendez-vous où l'équipe d'intervention du déminage prendra contact avec ce responsable avant toute action.
- Maintenir les mesures de sécurité indiquées ci-dessus jusqu'à l'arrivée de cette équipe.
- Pendant ce délai, recueillir un maximum d'informations susceptibles de faciliter l'intervention des spécialistes (heures et conditions de pose ou de découverte de l'engin, situation, risques additifs, etc....).
- En cas de paquets clos suspects adressés par la poste, seulement susceptibles d'exploser à l'ouverture, il conviendra de ne pas ouvrir l'envoi, de le placer dans un lieu garantissant la sécurité, c'est-à-dire de telle sorte qu'il ne puisse être ni manipulé de manière intempestive ni approché inutilement. Le Centre de Déminage compétent pour le lieu intéressé devra être averti aussitôt, mais en général cette catégorie d'engins suspects ne nécessite pas une intervention de toute urgence.

Actualité Offemontoise

LA FETE DE L'ASCO

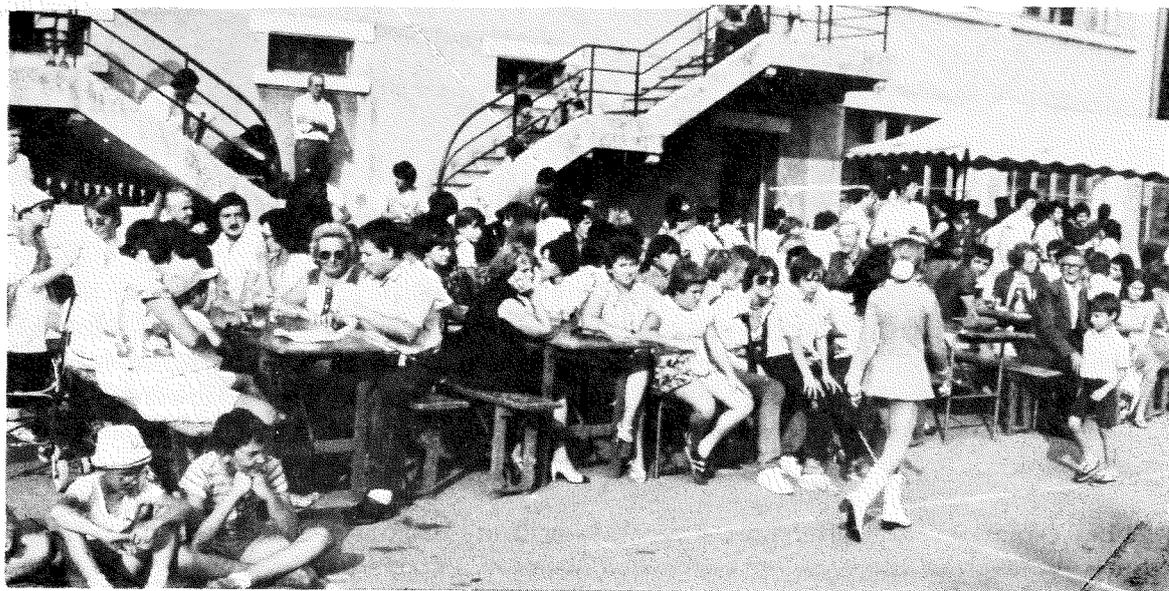
Traditionnellement, (n'ayons pas peur des mots, c'est déjà la 2ème édition), l'Association Culturelle et Sportive Offemontoise organise une fête, début septembre. Cette année, le plateau présenté était de choix. En effet, un défilé dans les rues de la Commune rassemblait dans la cour de l'Ecole du Centre plusieurs troupes de majorettes, un groupe folklorique, une fanfare de sapeurs-pompiers.

Les évolutions des différentes troupes, la brillante démonstration des sapeurs-pompiers offemontois, les stands de jeux (en particulier, le salami à couper) ravirent une foule compacte que le temps splendide avait incité à sortir. L'animation musicale était assurée, et de quelle façon, par l'Accordéon-Club d'Offemont.

Vraiment, cette fête fut un succès, rendez-vous est pris pour l'an prochain !



Le rassemblement dans la cour de l'école



Les spectateurs pendant l'entr'acte

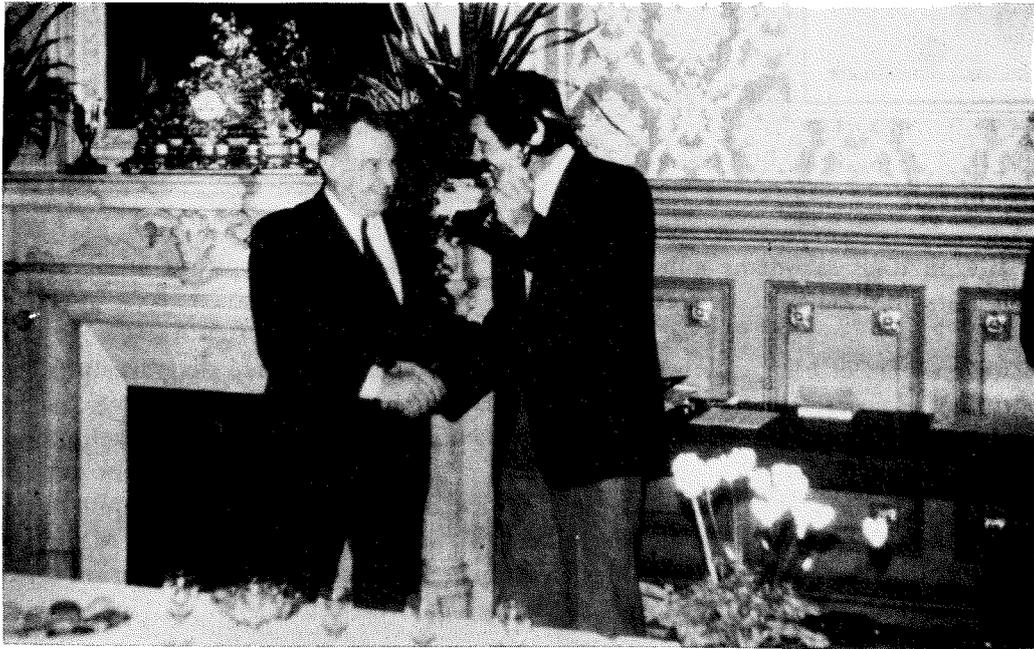
UN EMPLOYE COMMUNAL NOUS QUITTE

Une cérémonie extrêmement sympathique a regroupé en salle de mairie, le personnel communal et les conseillers municipaux. Il s'agissait des adieux à la Commune de Monsieur Ernest HUVIER. Cet employé communal «modèle» quitte en effet sa fonction et se retire dans l'Ariège dans une région au climat plus propice pour sa santé.

Monsieur TRITTER, au nom de la Commune, remercia Monsieur HUVIER pour tout le labeur abattu depuis son entrée en service et lui souhaita ainsi qu'à sa famille de couler des jours heureux dans sa nouvelle commune d'adoption. Un cadeau lui fut remis et un vin d'honneur clôtura cette petite fête.

LE SPORT ET LES EDILES MUNICIPAUX

A l'initiative du Service des Sports de la Ville de Belfort, une confrontation sportive avait été organisée regroupant tous les élus municipaux du département. Les différents concurrents devaient s'affronter dans des disciplines diverses comme le Tir, le Cyclisme, l'Athlétisme, la Natation et le Tennis. Monsieur Gilbert JEANNENOT, Adjoint aux Sports de la Commune et seul représentant d'Offemont, fit une démonstration éblouissante et c'est lui, sa modestie dut-elle en souffrir, qui termina 1er au classement général. Il reçut des mains de Monsieur Emile GEHANT, Maire de Belfort, une coupe commémorant cet évènement. Félicitations Gilbert !



Gilbert JEANNENOT recevant la coupe des mains de Monsieur Emile GEHANT, Maire de Belfort.

PEINTURE – PAPIERS PEINTS		REVÊTEMENTS MURAUX – VITRERIE
CUNCI  ON & c^o		
RAVALEMENT de FAÇADES		106, rue Aristide Briand 90000 OFFEMONT Tél. 21.17.86

électricité générale	Roger WILLIG
CHAUFFAGE ELECTRIQUE	Tél : 21.24.11 OFFEMONT

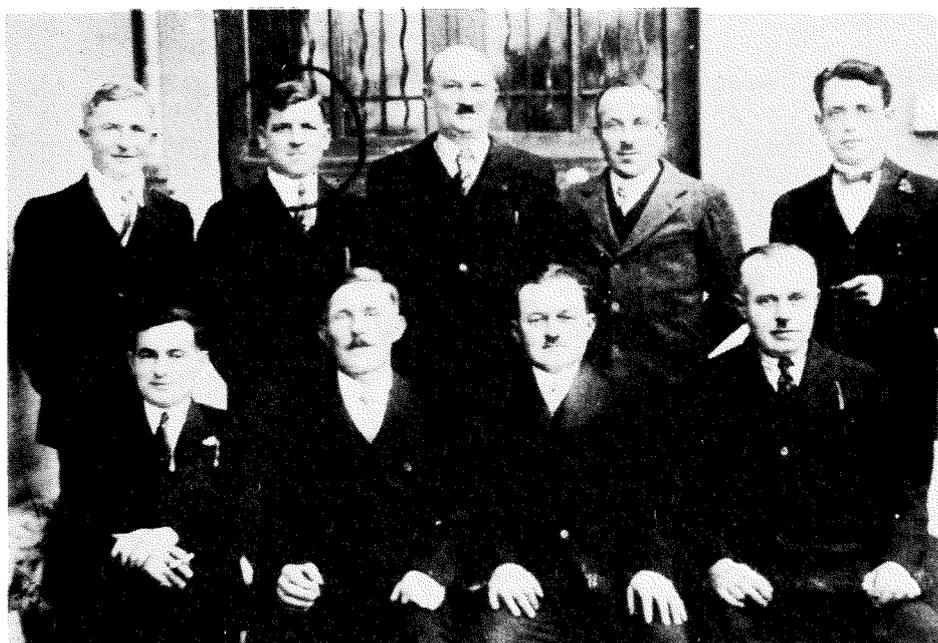
UN ANCIEN CONSEILLER NOUS QUITTE

Le 24 décembre 1982, Monsieur Edmond REMY qui était domicilié dans la Rue du Ballon nous a quittés.

Il était dans sa 88ème année et avait été gravement handicapé par un accident de travail survenu alors qu'il était encore très jeune.

Malgré cela et bien, qu'en plus, sa vue lui ait récemment créé de graves problèmes, il fréquentait très régulièrement le Club des Anciens. Il était affectueusement choyé par ces dames et il participait aux repas et aux sorties organisés par le Club.

Pendant 17 ans, il siégea au Conseil Municipal brillamment réélu à chaque renouvellement de l'Assemblée. C'est en effet le 12 décembre 1930 que Monsieur Edmond REMY avait été installé comme Conseiller Municipal après les élections qui avaient suivi la dissolution du Conseil par André TARDIEU, Président du Conseil et Ministre de l'Intérieur.



En 1947, Monsieur REMY ne sollicita pas le renouvellement de son mandat. C'est pendant son passage au Conseil Municipal que fut élaboré puis réalisé en 1934 le projet de construction du bâtiment qui abrite actuellement la Mairie et l'Ecole du Centre.

Monsieur REMY restera pour nous l'exemple d'un homme droit, honnête et dévoué. Offemont-Réalités renouvelle à sa veuve, à ses enfants, à toute sa famille l'expression de ses respectueuses condoléances.

L'ASSOCIATION CULTURELLE & SPORTIVE

Faisons un rapide bilan des activités des différentes sections lors de l'année écoulée.

LES BEL-OFF-MAJOR

Les majorettes offemontoises progressent à grand pas. Elles ont prêté leur concours à diverses manifestations et sont, succès oblige, de plus en plus sollicitées.

Elles ont amplement démontré leur savoir-faire à l'occasion de la fête de l' A S C O, se reporter à la Vie Offemontoise, autre rubrique du journal où un bref compte-rendu en est fait.

LE FOOTBALL

Année faste pour les footballeurs offemontois, jugez plutôt :

Les poussins et les pupilles sont à l'heure actuelle toujours invaincus depuis le début de la saison. Ces deux équipes présentent un goal-average impressionnant.

Elles sont évidemment largement en tête de leurs groupes respectifs. Quant aux minimes, lorsqu'ils auront disputé leurs matches en retard, ils pourront briguer également la première place de leur catégorie.

Les «vétérans», eux, continuent un entraînement acharné le dimanche matin entre 10 h et 12 h. Les offemontois intéressés seront toujours très bien accueillis.



Offemont (Vétérans) à Grand Charmont. Ils acceptent d'être renforcés, Avis aux amateurs !

Le tournoi organisé en fin de saison, malgré le temps incertain, a été un franc succès tant sportif que « folklorique ». Les vétérans se sont également distingués à Grand-Charmont grâce aux prouesses répétées de leur gardien, pourtant néophyte, Laurent WILLIG et au punch d'un joueur polyvalent Gilles BALLAND. Les responsables de l'équipe espèrent qu'ils refuseront les sollicitations de clubs plus huppés.

L'ACORDEON-CLUB D'OFFEMONT

On ne présente plus ce groupe tant sa renommée a dépassé les limites du territoire de la Commune. Les succès du club se multiplient à cadence régulière dans tous les concours auxquels il participe.

Il faudrait cependant que les éléments masculins de la troupe progresse un peu en foot-ball s'ils veulent légèrement inquiéter les vétérans dans le prochain tournoi de foot de l'association.

LE VOLLEY-BALL

Deux équipes sont engagées en championnat, une en loisirs, l'autre en promotion d'honneur. Les deux équipes ont un comportement fort honorable. Une performance à mettre en relief Offemont est la seule équipe à avoir réussi dans la première phase à faire trébucher le F.C. Sochaux (3 sets à 2) et ceci dans sa salle.

Dans cette section aussi, les amateurs intéressés peuvent venir grossir le nombre des licenciés. Pour cela, s'adresser à Gilbert JEANNENOT, Rue du Fort à Offemont.

LE CLUB DES ANCIENS

Les membres du Club se réunissent toujours au Centre Culturel, le jeudi après-midi.

Le dynamisme et la vitalité de cette section ont été mis en lumière à l'occasion de l'exposition-vente d'objets fabriqués par les adhérents. Cela se passait en septembre et ce fut un franc succès.

Une sortie à Villars sous Damjoux a été organisée ainsi qu'un repas au Centre Culturel où tous les habitués du jeudi étaient conviés. Signalons également qu'à l'occasion des fêtes de fin d'année, chaque « ancien » (plus de 70 ans) de la Commune a reçu un petit colis.

..... à suivre.

1971~1983

Qu'il nous soit ici permis de dresser un rapide bilan des actions conduites par la Municipalité et le Conseil Municipal au cours des deux derniers mandats :

VOIRIE :

- Aménagement de la quasi totalité des rues communales : élargissement, murs de soutènement, couverture en émulsion ou en enrobés.
- Construction de trottoirs :
 - . rue des Commandos,
 - . rue Aristide Briand,
 - . rue De Gaulle.
- Acquisition d'un véhicule et d'une lame de déneigement.

ECOLES :

Une comparaison d'abord : Offemont compte près de 40 classes ouvertes ; Valdoie, plus riche et pour une population très légèrement supérieure n'en compte qu'un peu plus de 20.

- Construction d'une école de 16 classes (4.200.000 F).
- Travaux d'amélioration du chauffage (école du Martinet et logements de fonction).
- Remplacement des menuiseries bois par des menuiseries aluminium à l'école du Centre (310.000 F).
- Revêtement des cours en enrobés.
- Réfection de certaines salles de classe et de clôtures.
- Amélioration des crédits pour fournitures scolaires.
- Gratuité du transport pour les demi-journées de neige (coût du car pour le Ballon d'Alsace 840 F).
- Gratuité du transport à la piscine (215 F par car) gratuité des moniteurs, subvention de 1 F par élève et par entrée.
- Colis de Noël pour plus de 300 enfants des maternelles.
- Aide à toutes les familles pour les classes vertes et tous les centres aérés.
- Garderies dans les maternelles.

LOTISSEMENTS :

- Réalisation des deux petits lotissements, rue de l'Etang et rue De Gaulle.

CIMETIERE :

- Agrandissement.

ECLAIRAGE PUBLIC :

Amélioration générale de l'éclairage des rues :

- Rue Aristide Briand sur toute sa longueur : installation de foyers lumineux à vapeur de sodium.
- Rues secondaires : installation d'un foyer ordinaire à chaque support.

ESPACES VERTS :

- Aménagement de tous les délaissés en espaces verts (secteur du cimetière et centre culturel - Rue Aristide Briand - Rue des Cerisiers - Rue Croizat).

ASSAINISSEMENT :

- Construction d'égout pluvial en bordure de la majorité des rues.
- Achèvement grâce à notre action au district de l'assainissement eaux usées (un seul tronçon Rue Sous la Miotte reste à réaliser).

TRANSPORTS PUBLICS :

- Amélioration grâce à notre adhésion au syndicat des transports, de la desserte de la Commune (particulièrement pour les scolaires).

EAU :

- Plus de problèmes d'alimentation en eau grâce au renforcement du réseau par le district.

ORDURES MENAGERES :

- Plus de problèmes d'enlèvement des ordures ménagères et des objets encombrants grâce également à notre appartenance au district de Belfort.

OPERATION HVS ARSOT :

- Amélioration du quartier réalisée avec notre appui mais avec refus d'une participation financière de la Commune. Le financement a été assuré par l'Etat, le Département, l'Office H. L. M., la Caisse d'Allocations Familiales.
Donc pas d'augmentation des impôts communaux pour cette réalisation.

DIVERS :

- Réfection de la toiture et du clocher de l'Eglise.

**LE SECRETARIAT DE LA MAIRIE EST OUVERT AU PUBLIC
TOUS LES JOURS SAUF SAMEDI - DIMANCHE et JOURS
FERIES de 10 H à 12 H et de 15 H à 19 H --
VENDREDI de 10 H à 12 H et de 15 H à 18 H**



CHAUFFAGE
SANITAIRE
COUVERTURE

Entreprise Ettwiller

90000 BELFORT - 11^{bis}, Rue de Saverne

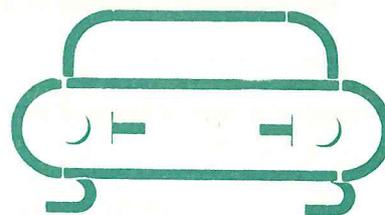
tél. 21.26.66

Daniel JARDON

CARROSSERIE
PEINTURE
AUTOMOBILE

20, rue Aristide-Briand
OFFEMONT 90000 BELFORT

Tel (84) 21 74.95



SI VOUS PASSEZ PAR WITTELSHEIM
Mme CUNCHON Gilbert se fera une joie
de vous accueillir

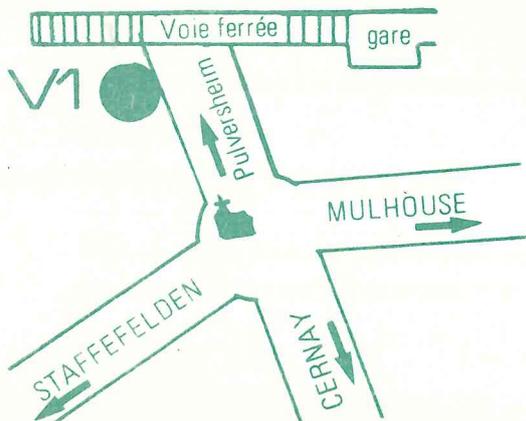
A LA DISCOTHEQUE

V1

ouvert Mercredi, Jeudi, Vendredi, Samedi
Tenue correcte exigée

RESERVATIONS (89) 55.15.22

175, rue d'ENSISHEIM - WITTELSHEIM (68)



TRAVAUX PUBLICS — BATIMENTS

TERRASSEMENTS

S.A SCHENINI

76, Rue Aristide Briand — TEL : 21.17.31
90000 — OFFEMONT

chronique d'une **OPÉRATION HABITAT & VIE SOCIALE**

Le Quartier de l'Arsot fait peau neuve . . . titrait, il y a quelques temps la Presse locale. C'est en effet, ce que l'on ressent sur le terrain.

Une opération d'urbanisme est en cours, qui s'attache à valoriser l'habitat H. L. M. de l'Arsot en intervenant sur le bâti ainsi que sur l'environnement et les équipements.

Cette opération s'applique à :

- Restructurer les bâtiments bas selon une programmation qui s'adapte mieux aux besoins de la population.
- Améliorer les autres logements collectifs depuis les entrées, les caves en dur, les communs pour pénétrer dans les logements et s'attaquer à des points très appréciés comme le double vitrage et le revêtement des sols par exemple.

Il s'agit d'un dossier de première importance réalisé en concertation avec les habitants. Déjà les premiers bâtiments bas avec des grands logements ont été livrés. Les ex-occupants sont bien sûr prioritaires pour prendre possession des logements complètement rénovés.

Pour le reste du chantier, la plupart des caves est d'ores et déjà réalisée, il en est de même pour les fenêtres isolantes par exemple.

L'isolation générale par l'extérieur et les travaux de chaufferie sont en bonne voie de réalisation et permettront une baisse des charges de chauffage.

La rocade routière et le local de la P. M. I. sont achevés. Le terrain de foot-ball est en cours de réalisation.

Prenons rendez-vous dans le prochain bulletin municipal pour suivre dans le cadre de cette chronique, l'heureux développement de cette opération dont le succès dépend de T O U S.

Le Délégué Général de l'Office H. L. M.

RHIN • RHONE



DES ECONOMIES CONFORTABLES

*Combustibles : Fuel - Charbons -
Carburants : Essence - Super - Gazole
Lubrifiants*

*Entretiens, transformations, améliorations de chaufferies
Pompes à chaleur*

*Laine de roche volcanique ROCKWOOL
Isolation tuyauteries ROCLAINE
Produits antipollution*



BELFORT : 35, Rue La Fontaine - Tél : (84) 28.21.95

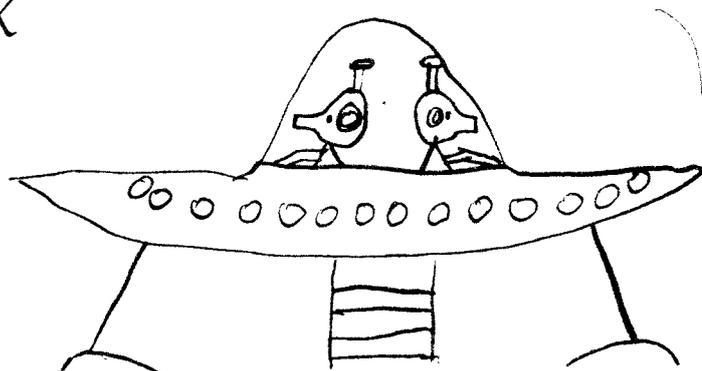
Siège et Direction Régionale : 14, Quai Kléber - Strasbourg - Tél : (84) 32.48.66

COUVERTURE ETANCHEITE ZINGUERIE

HOUZE S.A.

43, rue des Maquisards - OFFEMONT - Tél : (84) 21.14.26

LA PAROLE AUX TRES JEUNES



Les petits bonshommes venus d'ailleurs sont-ils toujours verts ? Manifestent-ils toujours des intentions belliqueuses à l'égard des « Terriens » ?

Ces clichés sont-ils encore présents dans l'imagination des enfants de la Commune ou ont-ils été balayés par la vague de « science - fiction » qui a envahi les écrans de télévision, de cinéma et qui déferle dans les revues et les bandes dessinées ?

Pour le savoir, les enseignants des cours moyens du village ont proposé les sujets suivants à leurs élèves :

« Imagine ta rencontre avec un extra-terrestre. Décris-le et raconte ce qui s'est passé ».

Une première constatation s'impose, le thème proposé passionne et les stylos courent sur le papier. Comme à l'habitude, nous vous présentons ici quelques devoirs et quelques extraits qui permettront d'apporter certains éléments de réponses aux questions posées.

Cette rencontre s'est passée, il y a un an. Pendant la nuit, j'ai vu des lumières de couleur verte et j'ai entendu des bruits bizarres. Je me suis levé et j'ai vu un O.V.N.I. Je me suis levé et je suis sorti. Une porte s'est ouverte et un extra-terrestre en est descendu. J'avoue que j'ai eu un peu peur mais je me suis vite ressaisi. Chose bizarre, l'extra-terrestre a parlé ma langue. Nous avons conversé ensemble. Il était jaune avec des rayures noires. J'ai décidé de l'adopter et mes grands-parents ont accepté. Aujourd'hui encore, il vit avec moi. Il est très gentil et très honnête. Je suis content de lui car il a vite appris à lire et à écrire. Maintenant, il va à l'école avec moi. Au début, le maître l'a trouvé un peu étrange mais il a fini par l'accepter.

Olivier AGUERO

Je me suis trouvée nez à nez avec des extra-terrestres qui venaient de Mars. Ils avaient de grandes oreilles, de grosses têtes et de vilaines dents. Ils portaient deux cornes reliées à leurs narines et un fusil étrange. Ils ont mitraillé l'école principale et ils ont tué un par un presque tous les enfants. Des cris d'horreur montaient d'un peu partout de la cour de l'école. Nous avons essayé de fuir, quelques-uns d'entre nous y parvinrent et réussirent à prévenir l'armée qui réussit à nous débarrasser de ces extra-terrestres. Enfin, nous pouvons revenir à la vie normale.

Laure JEANNOT

J'ai rencontré un extra-terrestre dans un champ de blé. Il était très grand, il mesurait au moins deux mètres, il avait de longs bras noirs et poilus, de longues jambes minces, d'énormes mains rouges et onglées, une grosse tête avec d'énormes dents et deux petites mandibules piquantes, des yeux noirs comme du charbon, deux oreilles touffues et une grosse corne blanche sur la tête. L'extra-terrestre me prit dans ses bras et m'emmena dans son vaisseau spatial. Il m'emporta dans sa ville flottante. Là, j'ai vu de beaux palais, des hommes qui travaillaient avec des engins bizarres, d'autres nageaient comme des poissons, bavardaient entre eux et se disputaient. Ensuite l'extra-terrestre me ramena sur terre et il repartit dans le ciel en faisant des zig-zags, il semblait tout joyeux.

Christophe FERBER

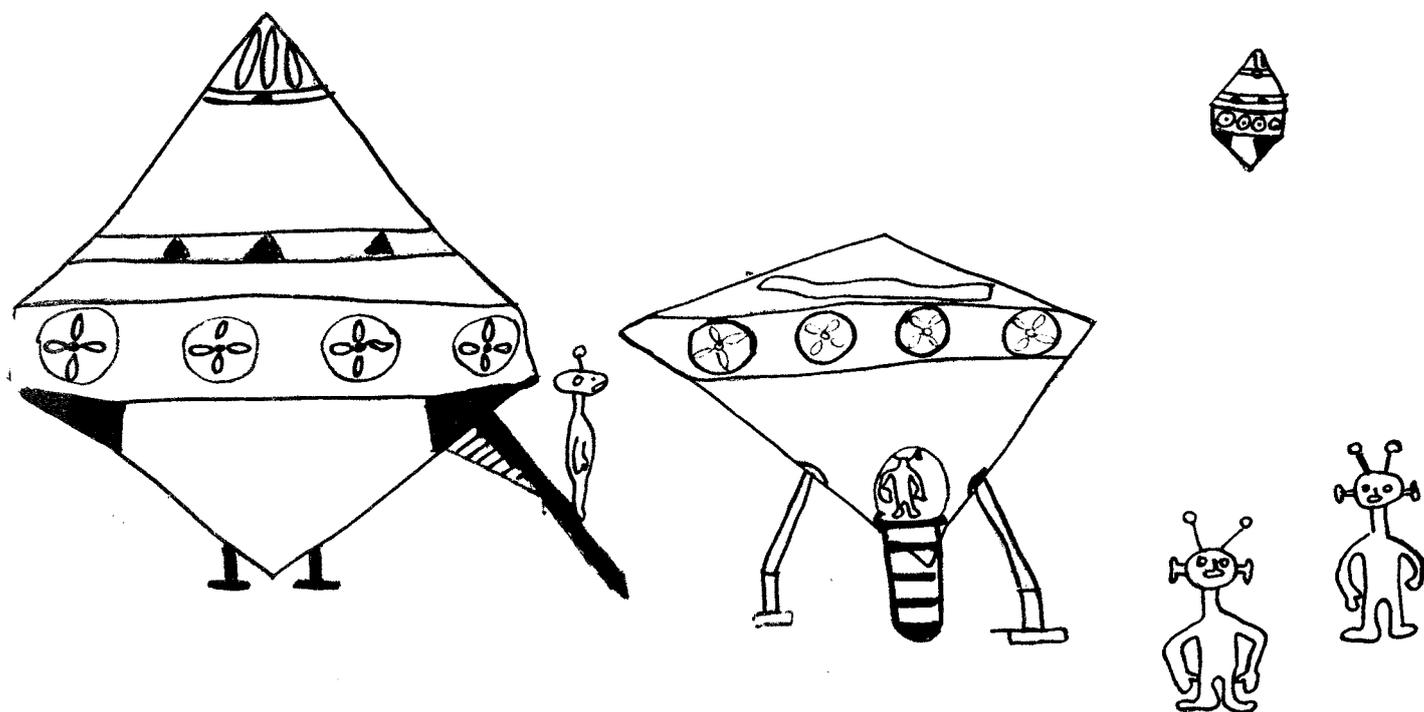
Je me promenais dans les bois vers dix heures du soir quand, tout à coup, j'entendis un bruit bizarre. Je vis une grosse boule lumineuse d'où sortit une étrange créature. Il avait un seul œil qui était rouge, il était petit et mince et il avait des pattes palmées. Il poussait des cris qui faisaient mal aux oreilles. Ensuite, il s'est enfoncé dans le bois, je l'ai suivi. Là, il est monté à bord d'une soucoupe et il a décollé dans le ciel à toute vitesse. Depuis, je ne vais plus dans les bois la nuit.

Alain DEMEUSY

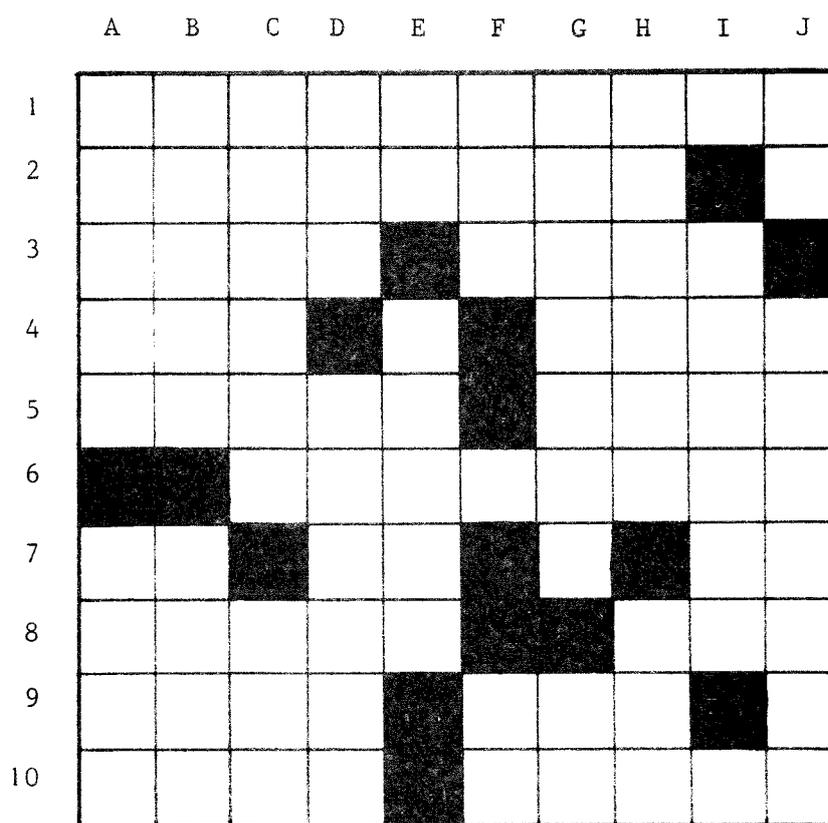
- J'aimais beaucoup mon extra-terrestre, mais il est mort car il ne supportait pas l'air de la terre. Je l'ai enterré et mon père a fait exploser sa soucoupe.
- Les gens avaient peur de mon extra-terrestre aussi, quand je le promenais sur ma bicyclette, je le mettais sur mon porte-bagage et je le cachais sous un châle blanc.
- Le terrible martien a eu peur de mon chien qui aboyait et il s'est sauvé en courant dans sa soucoupe et je ne l'ai plus jamais revu.
- J'ai supplié mon extra-terrestre de rester avec moi mais il avait trop besoin de sa famille et il est reparti comme il était venu.
- J'apprends à mon extra-terrestre à jouer au « monopoly » et à manipuler certains objets électriques comme le fer à repasser.
- L'étrange créature est très petite avec un long cou qui s'allonge et deux gros pieds, un à droite, l'autre à gauche.
- Les extra-terrestres me proposèrent de partir avec eux, je refusai, à la place je leur donnai du pain, du chocolat et de la confiture.

- Si je rencontrais un extra-terrestre, j'irais avec lui à condition qu'il soit gentil et qu'il m'explique ce qui se passe dans le ciel.
- Je vis un engin venant de nulle part.
- Il était vêtu d'un pantalon serré en bas et d'un pull qui était bien trop petit, on aurait dit un clown.
- Sans un mot, l'extra-terrestre repartit, peut-être allait-il prévenir son peuple afin d'envahir la Terre ou alors il préférait oublier tout ce qu'il avait vu.
- L'extra-terrestre était de couleur verte, il portait des petites savates et une jupe jaune.
- L'extra-terrestre me prit, m'envoya un rayon et il m'observa dans les yeux, ensuite il partit. Je pense qu'il fit un rapport à ses supérieurs.
- L'extra-terrestre me dit : « si tu cries, je te démonte ainsi, tu ne pourras plus crier ».
- Je ne l'ai plus revu mais je sais qu'il essaie de me contacter à l'aide de mes jeux électroniques ; alors, j'attends.

Ma mère avait raison. Elle m'avait dit : « si quelqu'un t'emmène, il te ramènera bien vite ». C'est ce qu'a fait mon extra-terrestre.



MOTS CROISES



HORIZONTAL

- 1 - Ainsi, vous pourrez mettre un nom sur un des deux sourires de la Mairie,
- 2 - Goberas,
- 3 - Maintient dans l'eau - Yeu -- Ré,
- 4 - Article allemand - Lisière,
- 5 - Rivière anglaise de 270 km de long - Appelé aussi blé de Turquie,
- 6 - Peut se dire d'une chatte,
- 7 - Bismuth - Mis pour ici - Bord de mer,
- 8 - Partie d'Offemont - Beaucoup de ceux-ci et c'est une fortune romaine,
- 9 - Profilé de métal servant de guide à un mouvement de translation - Ronsard en a fait plusieurs comme celle-ci,
- 10 - Liquide visqueux - Pleine, elle fait le bonheur des enfants.

VERTICAL

- A - Peintre qui a donné son nom à une rue du village - L'autre sourire de la Mairie,
- B - Auxiliaire - Me rendrai,
- C - Pas bien grandes - Terre rouge ou jaune,
- D - Solution - Ecrivain français ou prénom féminin,
- E - 2 premières voyelles - Forme d'être,
- F - Moitié du nouveau CEYLAN - Exclamation,
- G - Roi célèbre ou adjudant-chef offemontois - Avant ré,
- H - Tenterai - Terme de tennisman ou de pongiste,
- I - Se produit à partir d'un épicycle,
- J - 12 mois - Alcaloïde de la fève de Calabar.

SOLUTIONS DU NUMERO PRECEDENT

Horizontal

- 1 - Scoubidou ; 2 - Oeil - Fort ; 3 - Ires - Réer ; 4 - Ri - Tare ; 5 - Ascète - Nid ; 6 - Sierra - ASO ;
7 - El - Ali - El ; 8 - Aristide ; 9 - BSN - Otes ; 10 - Et - Entre ;

Vertical

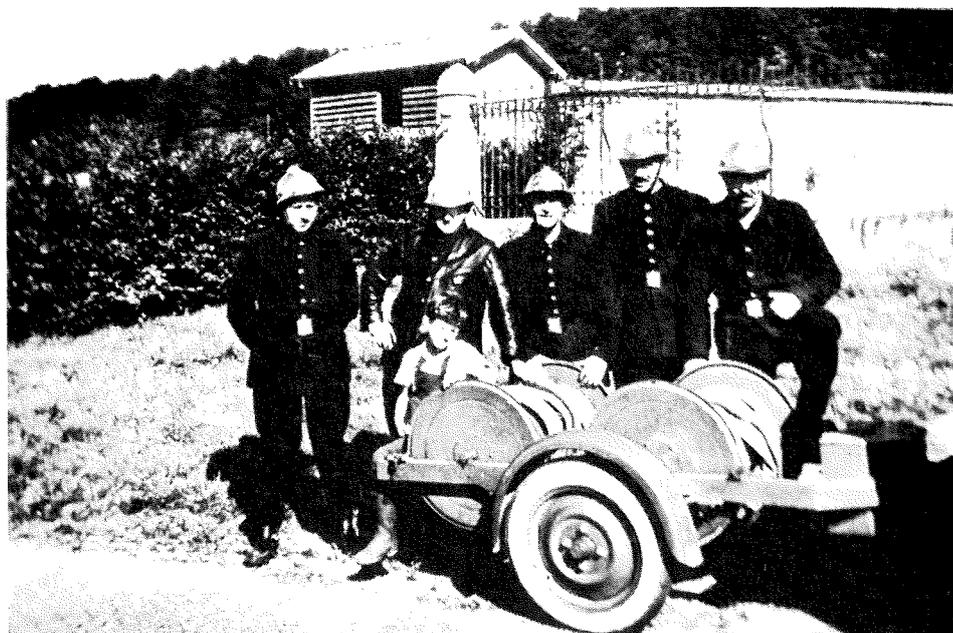
- A - Soiras - Aba ; B - Cerisiers ; C - Oie - Céline ; D - Ulster ; E - Atrato ; F - If - Réalité ; G - Dore -
IDEN. ; H - Ore - Na ; I - Ute - Ise ; J - Rudolphe ;

souvenirs....

Des documents prêtés par les familles GIROL et MAZEFTOPOULOS nous permettent de poursuivre cette attachante rubrique du journal.



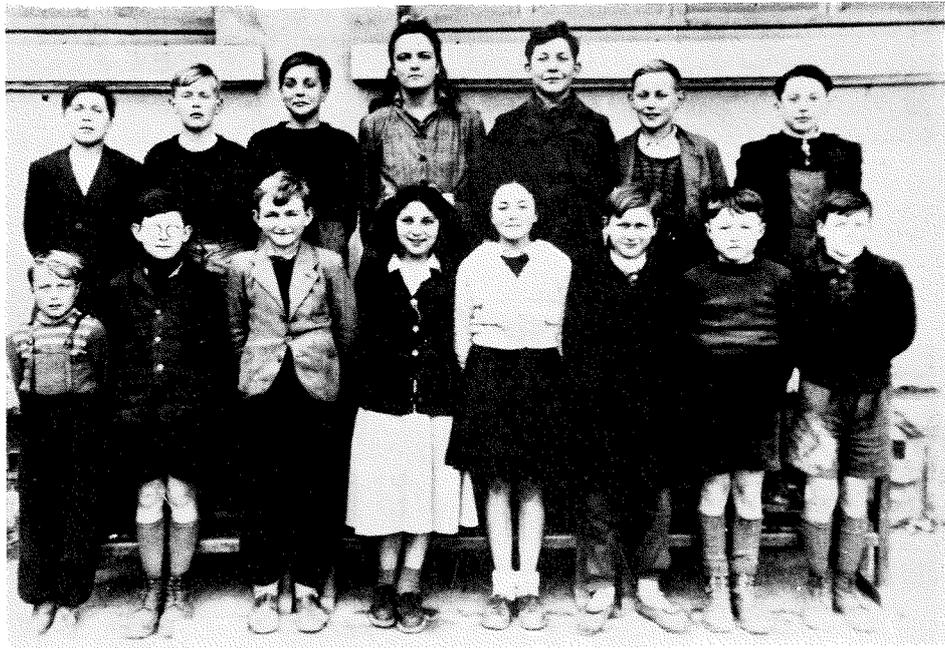
La douceur offemontoise



Nos pompiers avaient déjà fière allure.



C'était vers les années 40



Quelques 10 années plus tard.